

Mémo Classe de mer 1

Les dates : Du lundi 13 mai au vendredi 17 mai.

Le lieu : Ecole départementale de la mer
Place du Centenaire 06320 St Jean Cap Ferrat.

Le coût du séjour à la charge des parents : Plein tarif **132,5 euros** – L'attribution de bourse est possible, sur dossier.

Les documents fournis ce jour à compléter:

 Demande d'aide pour séjour si vous répondez à la condition d'attribution.

A ME RAPPORTER REMPLIE **AU PLUS TARD LE 22 Mars** AVEC LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.
Toute demande hors délai sera refusée par le conseil général.

 Fiche médicale de l'enfant

A ME RAPPORTER REMPLIE **AU PLUS TARD LE 22 Mars** AVEC PIÈCES DEMANDÉES.

 Dossier d'inscription

A ME RAPPORTER REMPLIE **AU PLUS TARD LE 22 Mars** AVEC PIÈCES DEMANDÉES.

La valise :

Une liste du matériel nécessaire vous est fournie ce jour.

 Attention : prévoir le marquage des vêtements (marques cousues) et de toutes les affaires.

 Prévoir un sac plutôt qu'une valise. En plus prévoir un sac à dos de l'ordre de 25 L.

 Garder la liste qui devra être collée dans la valise de l'enfant.

Le règlement :

 Je demande aux parents qui ne demandent pas de bourse de me faire parvenir leur règlement **AU PLUS TARD LE 5 avril**, par chèque, à l'ordre de :

OCCE - 1542838M029

Les parents boursiers régleront au plus tard à cette date ou à réception de la réponse à leur demande.